



Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

UNE ORGANISATION TOURNÉE VERS L'AVENIR

Soyons vigilants, évitons les distractions!

Gatineau, le 1^{er} mai 2018 - Au volant, vous devez constamment être à l'affût des nombreux imprévus qui peuvent survenir sur la route. Une distraction est un élément qui détourne l'attention du conducteur et diminue sa concentration, réduisant ainsi sa vigilance et détériorant sa prise de décisions, donc sa performance.

Principales sources de distraction

Les sources de distraction sont variées. Elles peuvent venir de l'intérieur comme de l'extérieur du véhicule. L'attention du conducteur est constamment susceptible d'être détournée vers des tâches ou des activités souvent liées à notre mode de vie. La technologie est une source importante de distraction. Pensons à la présence accrue d'appareils électroniques à bord des véhicules.

Les principales sources de distraction sont :

- Utiliser un téléphone cellulaire (appel, texto, navigation web)
- Fumer, boire ou manger
- Manipuler la radio, le GPS
- Interagir avec des passagers

Malheureusement, les distractions au volant demeurent la cause de plusieurs collisions.

Interdiction

Ce que le Code de la sécurité routière interdit:

- conduire en ayant en main un appareil muni d'une fonction téléphonique.
- porter des écouteurs au volant.
- conduire un véhicule routier dans lequel un téléviseur pouvant afficher de l'information est placé de manière à ce que le conducteur puisse voir directement ou indirectement l'image transmise sur écran.

Ne pas respecter ces règles peut entraîner l'émission d'un constat d'infraction et des points d'inaptitude sont inscrits à votre dossier de conduite lorsque vous commettez certaines infractions au Code de la sécurité routière.

Quelques solutions pour réduire la distraction au volant

- Rangement du cellulaire : Les cellulaires doivent être hors de portée. La plupart des téléphones intelligents peuvent maintenant être configurés pour envoyer une réponse automatique à un message texte ou à un appel reçu.
- Rangement des objets: Afin d'éviter d'être distrait par des objets non fixés qui pourraient se déplacer durant le trajet, assurez-vous qu'ils soient rangés dans un endroit sécuritaire.

Il suffit de quelques secondes

Quelques secondes de distraction suffisent pour créer les conditions propices à une collision. À une vitesse de 90 km/h, quitter la route des yeux 4 à 6 secondes, c'est l'équivalent de traverser un terrain de football les yeux fermés.

Conduire est une tâche complexe qui exige toute votre attention.

Pour toute information additionnelle, consultez le www.saaq.gouv.qc.ca/distraction